



Formations Musicales : un dénigrement orchestré ?

Les musiciens des deux orchestres et du Chœur de Radio France ont une nouvelle fois subi des attaques dans la presse. Les musiciens sont exaspérés par les propos mensongers et diffamatoires qui y sont tenus.

Nous constatons que les références qui y sont faites sont basées sur des informations erronées et des rapports anciens ignorant tout de la réalité des conditions de travail actuelles des musiciens, du lourd tribut payé par les formations dans la réduction des effectifs et les économies réalisées depuis bientôt 10 ans, des délocalisations subies par le Chœur pour ses répétitions, des horaires contraignants imposés par la gestion des salles et autres services en souffrance et sous-effectif. Les musiciens, en bout de la chaîne, ne sont nullement décisionnaires dans la politique menée par Radio France.

L'intervention d'un cadre de Radio France prétendument « fin connaisseur du groupe public » (Radio France n'est pas un groupe mais une entreprise unique...) s'interrogeant sur les coûts au sein de Radio France, qui assimile ceux de la DMC à ceux de France Musique, est particulièrement malvenue. Ces deux entités sont pourtant bien distinctes, cependant, l'absence de visibilité propre donnée aux Formations Permanentes, et leur intégration dans la plateforme France Musique pourraient justifier une telle observation. Il semble malgré tout nécessaire de rappeler que le même journal publiait en décembre 2020 un article sur l'importance de la culture dans l'économie française qui pèse 100 milliards d'euros et 2,3% du PIB. La remise en cause du rôle majeur que doivent tenir nos formations dans le rayonnement de la culture française montre une méconnaissance totale des enjeux de société.

Les musiciens des deux orchestres et du Chœur de Radio France, de par leur histoire et leur excellence, font partie du Patrimoine français. Ils sont des acteurs majeurs de la création et de la diffusion de la musique et contribuent à la valorisation de la culture, tant sur le territoire national que sur la scène internationale. Les actions pédagogiques visant au renouvellement du public existent mais ne sont pas suffisamment valorisées et nombreuses.

Bien entendu, cette nouvelle tentative de désinformation arrive alors que nous attendons le prochain Contrat d'Objectifs et de Moyens 2024-2028 dans un contexte d'incertitude du financement de l'audiovisuel public. Les Organisations Syndicales sont plus que jamais attachées à la défense des musiciens des deux orchestres et du Chœur qui sont une force pour Radio France, mais aussi pour les citoyens et contribuables français, et qui remplissent une mission fondamentale de service public.

Suite à l'article calomnieux du Point, qui invite à opposer les salarié -es de Radio France entre eux et dénie même aux musiciens la faculté d'user librement de leur droit de grève, la Direction a été étonnamment silencieuse. Nos Organisations Syndicales, elles, mèneront tous les combats présents et à venir pour défendre les Formations Musicales Permanentes de Radio France.

Paris le 11 mai 2023